

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2023

NATIONALISATION DU GROUPE EDF - (N° 1076)

AMENDEMENT

N ° CF25

présenté par
M. Di Filippo

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3 BIS, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.